

Séance du **12 septembre 2019**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

**Réponse aux postulats de M. Bastien Schobinger intitulé « Entretien des routes, où va-t-on ? » et de M. Antoine Dormond intitulé « Décibels » (2019/RP18)**

Rapporteur : M. Ambroise Méan

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis no 18/2019, du 3 juin 2019, en réponse aux postulats de M. Bastien Schobinger intitulé « Entretien de nos routes, où va-t-on ? » et de M. Antoine Dormond intitulé « Décibels »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'accepter la réponse de la Municipalité aux postulats de M. Bastien Schobinger intitulé « Entretien de nos routes, où va-t-on ? » et de M. Antoine Dormond intitulé « Décibels » et de considérer ceux-ci comme réglés.

Ainsi délibéré en séance du **12 septembre 2019**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 13 septembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président



Christophe Ming



la Secrétaire



Carole Dind